



snalc

Liberté, égalité, fraternité et enseignement. Depuis 1905.

Réseaux sociaux : halte au buzz !

► Communiqué de presse

Le mardi 11 juin 2024, un enseignant du lycée Grandmont de Tours (Indre-et-Loire) a été agressé dans sa salle de classe, alors qu'il faisait cours. Il a courageusement fait face à ses agresseurs qui ont pris la fuite. Le SNALC lui apporte tout son soutien, ainsi qu'à tous les membres des communautés éducatives de l'établissement choqués par cette scène violente.

Les personnels du lycée ont manifesté un soutien exemplaire (motion, rassemblements, audience à la DSDEN...). L'administration a également réagi avec efficacité : une plainte a été déposée et le DASEN d'Indre-et-Loire a reçu ce 13 juin une intersyndicale à laquelle participait le SNALC.

Mais la nouvelle de cette agression a largement dépassé les frontières du lycée Grandmont. Elle a en effet été filmée par des complices des agresseurs. La vidéo a été mise en ligne, puis relayée sur son site internet par la *Nouvelle République*. La volonté de faire le buzz sur les réseaux sociaux et de mettre en ligne des vidéos qui génèrent du clic n'a donc plus de limite.

Le SNALC appelle chacun à la responsabilité, et notamment les médias régionaux, afin de ne pas encourager les dérives de certains jeunes.

Tours, le 14 juin 2024

Contacts :

Julien ROY, Secrétaire départemental du SNALC en Indre-et-Loire, snalc37@gmail.com

François TESSIER, Président du SNALC Orléans-Tours, 06 47 37 43 12, f.tessier@snalc.fr

info@snalc.fr - www.snalc.fr

Indépendant ► Laïc ► Humaniste ► Progressiste ► Sans compromission